



CERTIFICAT DE CONFORMITÉ PANNEAUX COMPOSITES

Nous, soussignés, certifions qu'au moment de leur fabrication, la résistance à la délamination des produits de panneaux composites est conforme aux exigences minimales ci-dessous :

1. La résistance à la délamination (traction perpendiculaire aux faces) des panneaux composites (membranes et/ou panneaux) est conforme aux valeurs exigées par l'AMCQ.

Cette résistance a été vérifiée conformément à la méthode d'essai décrite dans la norme ASTM D1623-03 (méthode C), à l'exception de ce qui suit :

- Les essais ont été réalisés sur des panneaux mesurant au moins 305 mm x 305 mm (12" x 12").
- Les essais ont été réalisés aux températures exigées par l'AMCQ.
- Pour chaque condition, les essais ont été réalisés sur au moins trois (3) panneaux.

2. Dans le cas d'un produit incorporant un isolant de polystyrène expansé, le temps de mûrissement de l'isolant est d'au moins 14 jours.

Nous nous engageons à aviser l'AMCQ de toute modification pouvant affecter la conformité de nos produits.

Marc L'Écuyer

Groupe Legerlite inc.

Nom du projet : _____

Date : _____



CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DES PRODUITS ISOLANTS DE TOITURE TYPE I, II ET III

Nous, soussignés, certifions qu'au moment de leur fabrication, que les panneaux isolants LEGERLITE de Type I,II et III rencontre les exigences ci-dessous :

1. Les panneaux isolants sont conformes et approuvés aux valeurs exigées par L'AMCQ.
2. Les panneaux isolant laminé sont conforme et approuvé aux valeurs exigées par L' AMCQ.
3. Les panneaux de toiture Type I, II et III sont conformes à la norme CAN/ULC-S701-05.
4. Nos panneaux isolants Type I, II et III sont certifiés par un programme d'évaluation indépendant.
(Intertek testing service)

Numéro de certification ccmc

- Type I : ccmc #12984-L
- Type II : ccmc #12836-L
- Type III : ccmc #13526-L

**La compagnie Posipente est un distributeur exclusif du Groupe Legerlite inc.*

Marc L'Écuyer

Groupe Legerlite inc.

Nom du projet : _____

Date : _____